Le Menhir Libre

bulletin de l'Association Menhirs Libres

Carnac - Juin 2000 N° 18

Dépôt légal : septembre 1994 n°8194

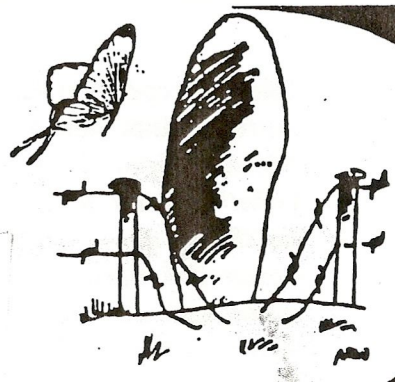

Mais qui sont-ils ?

Alors que Messieurs Mohen et Couët pavoisent dans les médias, clamant à tue-tête que le "projet d'aménagement" du site de Carnac avance dans une prétendue sérénité, il est plus que temps de jeter bas les masques, de voir qui sont réellement ces 2 personnages et de faire éclater l'imposture au grand jour .

Qui est donc Jean-Pierre MOHEN ?

Présenté dans la presse comme un grand scientifique, Mr Mohen n'a en aucun cas le statut d'archéologue professionnel . C'est en réalité un administrateur, ayant notamment dirigé le musée de St Germain en Laye, et étant l'actuel conservateur général du Patrimoine . Il a publié plusieurs livres sur la préhistoire qui ne sont en fait qu'un travail de compilation sélective puisant dans les ouvrages des grands préhistoriens .

Ses connaissances des alignements de Carnac sont manifestement très limitées. Ainsi, dans son "programme scientifique" ou prétendu tel, il se fait le défenseur de ***théories "astronomico-géométriques"*** pour le moins controversées par les vrais scientifiques . "Les pierres sont placées à intervalles réguliers, de façon à rythmer l'espace selon une mesure précise qui a été définie par A. Thom : le "yard Mégalithique" (correspondant à 0,899m)". Nous invitons dès à présent le lecteur à porter son regard sur le plan du cromlec'h du Ménec levé au 19ème siècle avant les restaurations par des géomètres professionnels, et celui dressé bien après par A.Thom, ici associé à son interprétation "astro-géométrique" défendue par Mr Mohen . Comme on peut le voir, la restauration a été pour le moins abusive ! (et dénoncée par les scientifiques d'alors) .

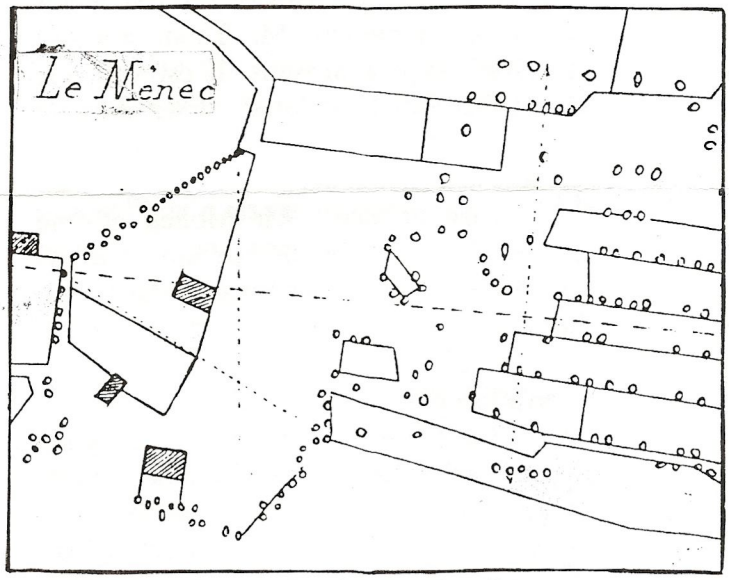

Le Ménec avant restauration

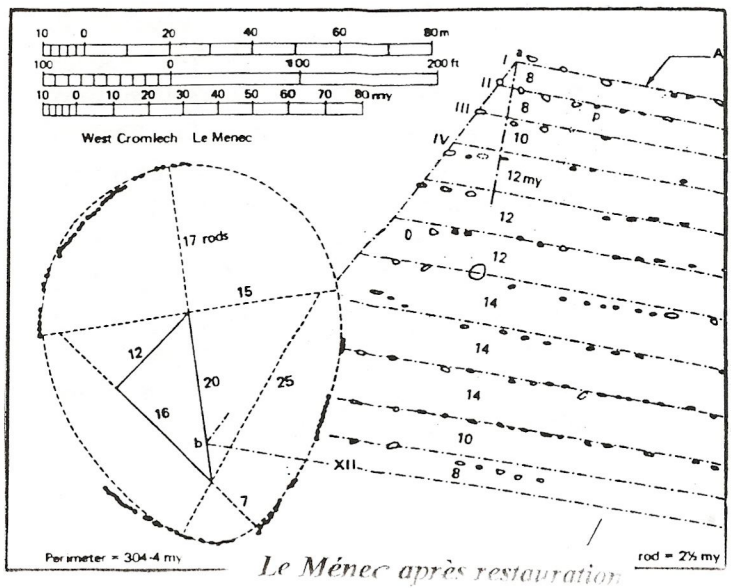

Le Ménec après restauration

Elle se répète, hélas ! en de nombreux autres points des alignements (milieu du Ménec, Toul Chignan, Kermario...) ***au point de jeter le doute sur l'authenticité du site tel que nous le voyons aujourd'hui après des restaurations pour le moins audacieuses... D'autres plans dressés entre 1832 et 1877 jettent le même trouble.***

Parlant des théories astro-géométriques, l'archéologue Pierre-Roland GIOT nous dit : *"Etant donné l'état actuel des dégradations, les manques et les restaurations, ces propositions restent forcément théoriques et invérifiables sur le terrain"* . **Ce dont Mr Mohen semble, hélas, se moquer éperdument**, n'hésitant pas à affirmer que les menhirs *"suivent le mouvement des astres dans le ciel"*, hypothèse qu'aucun astronome, pas même le pourtant téméraire Mr Thom **n'a osé soutenir jusqu'à présent** .Il est vrai que Mr Mohen semble plutôt verser dans le verbiage et l'auto-satisfaction que dans les sciences astronomiques .

Pire encore . Mr Mohen affirme haut et fort que "l'hypothèse formulée par les archéologues reconnaît dans les alignements un lieu sacré, rituel, un "temple néolithique", ce qui est **l'exact inverse** de ce qu'affirment à l'unanimité les chercheurs aujourd'hui ! Les travaux des archéologues et des ethnologues du monde entier convergent pour donner aux menhirs une probable fonction commémorative, qu'elle soit sociale ou funéraire, en souvenir d'un individu .

Ajoutons que dans son "programme scientifique", l'appellation de "site sacré" ou "temple" revient plus de 15 fois . A ce rythme, ce n'est plus de la suggestion, c'est du martèlement ! **A qui Mr Mohen cherche t'il donc à plaire en proférant de telles inepties ?**

On ne le devine que trop aisément lorsque l'on sait que des livres prétendant déchiffrer "le mystère de Carnac" à grand renfort de théories mystiques ou ésotériques se vendent souvent bien mieux que les ouvrages scientifiques, jugés trop ardus par un public mal informé sur le mégalithisme . Car science ne rime pas toujours avec finance et Mr Mohen le sait bien . ***Il est clair que cet homme ne cherche que sa propre gloire en voulant associer son nom à celui d'un site prestigieux comme Carnac.***

Voici donc celui que l'on présente comme un "grand scientifique bien isolé avec ses théories mystico-astronomiques douteuse et dépourvues de toute base scientifique .

La gloire, il l'a cherchée mais manquée sur le site des tumulus de Bougon en aménageant un "pseudo-musée" d'un inesthétisme atterrant . **La gloire, il l'a aussi cherchée** dans l'Eure, sur le site préhistorique de Fort-Harrouard , en voulant convaincre la municipalité de Serel-Moussel d'y installer un "Préhistoric Park", avec reconstitution de cabanes de **l'âge du bronze** qu'il prétendait avoir découvertes, et qui étaient en fait **100% imaginaires !**

2 archéologues prévinrent alors le conseil de l'ordre en dénonçant l'incompétence scientifique de Mr Mohen...qui fut expressément prié d'aller jouer ailleurs...Après quelques années de purgatoire administratif, force nous est de constater que cet "ailleurs" n'est autre que...Carnac !

Or, aujourd'hui, le scandale de Fort-Harrouard pourrait bien se reproduire . Il est en effet peu probable que les scientifiques français ou européens acceptent de voir les contre vérités de Mr Mohen présentées au public, et faire ainsi injure à leurs travaux .

Le Ministère de la Culture a t'il conscience du ridicule dont se couvrira la France en proposant aux visiteurs de menhirs de Carnac, les théories "astronomico-mystiques" démenties partout ailleurs ?

Après 87% d'opinion défavorable en 1996, après avoir réussit à dresser contre

ce projet une très large part de la population de Carnac et des visiteurs de l'été qui ont signé la pétition par milliers ,Il se pourrait bien que ce soit demain au tour de la communauté scientifique de faire entendre son désaccord . Il n'y a pas de pire aveugle que celui qui se refuse à voir !

Menhir Libre osera ici voir et dire la vérité :

Mr Mohen n'a pas la compétence que réclame le site de Carnac . Nous demandons sa démission et la remise à plat d'un projet dans lequel le mépris du public n'a que trop duré .

Et qui donc est Mr COUET ?

Mr Couët, jeune loup aux dents longues, expert en communication, est arrivé à Carnac en 1999 pour succéder à Mme Le Louarn . Le projet du "menhirland" lui avait été confié par le ministère de la Culture, dont le ministre d'alors, Mme Trautmann, n'a d'ailleurs jamais daigné répondre aux questions que nous lui avions posées . ***Nous sommes légitimement en droit de nous demander si elle avait une quelconque idée de ce qui se tramait dans la si lointaine province bretonne !***

Mr Couët, fort de cette responsabilité nouvelle, a certainement pensé en prenant à "bras le corps" ce projet, ne faire qu'une bouchée de ces récalcitrants carnacois et solutionner, ***en quelques réunions de non-concertations et autres entretiens tous aussi infructueux et inutiles,*** cette affaire que sa pourtant précédente collègue prétendument rusée n'avait pu mener à bien .

Des installations de vente ambulante avec licence, avaient été, en 1995 "invitées" à quitter les terrains des menhirs . Il ne devait pas y avoir, à notre connaissance, de commerce sur les terrains de l'état . **Magie** ! Un coup de baguette et Mr Couët autorise tout simplement l'installation d'un "cabanon/paillote", avec, en plus, sa très large bénédiction . Y a-t'il du nouveau ? Y a-t'il possibilité de venir maintenant vendre frites, cornets glacés, barbe à papa ? Mais...comment faut-il le demander à Mr Couët ? Quels sont les critères d'autorisation et de sélection .....Questions .

Mr Couët a par ailleurs eu l'occasion d'affirmer à la télévision que 102 hectares de terrains avaient déjà été rachetés par l'Etat . Lesquels ? Ce chiffre semble être le double de la réalité .

L'un des doux rêves de Mr Couët serait que tout se passe vite et bien . Que l'affaire soit réglée à Carnac pour aller sévir ailleurs . Ce projet ne progresse dans la sérénité que dans les imaginations et sur le papier . **En réalité, nous abordons maintenant la phase des expropriations . C'est de la sérénité, çà ?**

Non, Mr Couët, cessez de nous prendre pour des enfants attardés, qui, à la vue de bien maigres espèces sonnantes allons frapper dans nos mains et nous caresser le ventre . **Non, Mr Couët**, vous avez face à vous des hommes et des femmes qui sont là, pour la plupart, depuis toujours . Certains d'entre eux sont même nés sur ces terres qui sont les leurs . ***Et vous, tout simplement, vous pensez qu'un coup de gomme peut suffire à tout balayer ?***

Mais pour qui vous prenez-vous ?

Pensiez-vous, du fond de votre bureau qu'il était superflu et peut-être même inutile de prendre en compte ce

que peuvent ressentir ces gens que vous voulez mettre dehors ?

Comment pouvez-vous, parce que ce projet est peut-être "alléchant" pour votre propre carrière, envisager de supprimer des lieux de vie, des outils de travail, des mines de souvenirs, des racines ?

Qui êtes-vous donc pour décider ainsi de l'avenir des gens qui vivent sur ces terres ? Les responsabilités qui vous ont été confiées vous donnent-elles droit à ce point sur d'autres humains ?

Monsieur Couët, serez-vous la personne qui donnera le premier coup de pioche ?

Mr Couët, nous vous demandons simplement de quitter ces lieux si riches que vous ne comprenez pas .

DES NOUVELLES DE CARNAC

Ce mardi 27 juin 2000, la juge des expropriations nous a rendu visite à Carnac, à la mairie, où elle avait convoqué les malheureuses victimes des manoeuvres incroyables auxquelles se livre l'Etat français, pour se rendre propriétaire de tout un territoire sur la commune de Carnac .

Nous pouvons évoquer cette action de plusieurs façons .

Nous avons accueilli tout ce beau monde (la juge et son entourage) sur la place de la mairie ***avec une délégation des représentants des différentes associations et des mouvements s'opposant énergiquement à cette mainmise : Menhirs libres, la Confédération paysanne, les Amis du Solstice, le Front de Libération des Menhirs, plus quelques carnacois .***

Une monumentale peinture exprimait l'arrachement que représentent ces mesures autoritaires et injustifiées pour les gens du pays, ainsi que des banderoles (expropriation : non, protection : oui) soulignant une fois encore l'incohérence de ce dossier qui bétonne, engrillage, bouscule des menhirs sous prétexte de protection .

Interpellée, la juge a répondu : "Je ne suis pas responsable, je fais mon métier". Alors, qu'elle le fasse son métier et qu'elle recherche les responsables plutôt que d'appliquer des décisions injustes .

De plus, elle travaille dans l'illégalité puisque son dossier ne comporte pas l'usage des parcelles qu'elle convoite, condition obligatoire dans cette procédure . A notre interrogation, elle a répondu n'en rien savoir . Mais, du coup, elle reporte le jugement au 14 septembre 2000 .

Personne n'est jamais responsable, personne n'est jamais pour le menhirland et pourtant, il se fait !

Menhirs libres tiendra bon ! Nous continueront nos actions en justice et sur le terrain . Nous espérons qu'enfin la raison prévaudra, la raison et le droit . Nous réclamons justice !